

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
du jeudi 08 juillet 2021

Présents :

Mmes CALBRY Lydie, SANSON Michèle, TOMKOW Annie
MM. BECRET Christian, SAINT-SANS Christian, TOMKOW Bernard

Absents excusés et représentés : M. ABRAHAM Miguel (pouvoir à Mme CALBRY Lydie)
M. CARON Etienne (pouvoir à M. TOMKOW Bernard)
M. DERAS Thierry (pouvoir à Mme SANSON Michèle)

Secrétaire de séance : M. SAINT-SANS Christian

La séance est ouverte à 18h10.

1. APPROBATION DU COMPTE RENDU DU DERNIER CONSEIL MUNICIPAL.

Le compte rendu de la réunion du 04 juin 2021 est adopté à l'unanimité.

2. DELIBERATION POUR LA PARTICIPATION DES COMMUNES A LA REMUNERATION DU PERSONNEL DE LA BASE DE LA VARENNE POUR LES MOIS DE MAI ET JUIN 2021.

La base de la Varenne est en cours de reprise. Pour couvrir les rémunérations des mois de mai et juin 2021 du personnel encore employé, la somme de 11 753,19 € est nécessaire. Cette somme a été répartie au prorata du nombre d'habitants des 11 communes membres du SIEABVV (syndicat intercommunal d'études et d'aménagement de la basse vallée de la Varenne).

Pour Dampierre-Saint-Nicolas, la participation s'élève à 493,63 €.

Décision du conseil municipal : **Adopté à l'unanimité.**

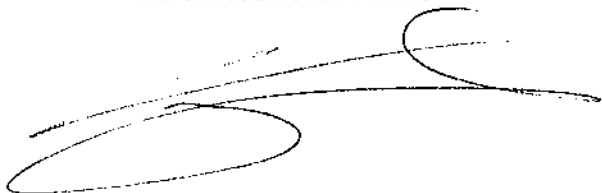
3. DECISION MODIFICATIVE POUR RECTIFIER L'IMPUTATION D'UN REMBOURSEMENT.

Il s'agit d'une régularisation d'écriture comptable demandée par la Trésorerie générale consistant à passer : + 7400,00 € de l'article 7788 (remboursement AXA pour les dégâts de la salle des fêtes) à + 7400,00 € sur l'article 61521 (règlement des artisans).

Décision du conseil municipal : **Adopté à l'unanimité.**

Plus rien n'étant inscrit à l'ordre du jour, la séance est levée à 18h50.

Le secrétaire de séance,
M. Christian SAINT-SANS



Le maire,
M. Bernard TOMKOW

